

# BULLETIN DERNIÈRE HEURE!



## Dernière Heure | 30 mars 2020

**Volume 2 no 36 – 30 mars 2020**

Coronavirus (COVID-19)

### Le Musée d'art contemporain fait le point

La direction générale du Musée d'art contemporain de Montréal a informé le SPGQ qu'il maintiendrait le lien d'emploi et la rémunération de l'ensemble de son personnel, y compris les personnes dont les fonctions dépendent d'une reprise du cours normal des activités, jusqu'au 11 avril prochain (pour arrimer la période de paie du MAC avec la « pause » décrétée par le gouvernement du Québec).

Voici les détails fournis par l'employeur.

*Les modalités de rémunération pour les différents groupes d'employés sont les suivantes :*

**Employés occasionnels « sur appel » (service de l'accueil, services techniques, service de l'audiovisuel, ateliers, visites) :** Pour la période du 29 mars au 11 avril 2020, le traitement sera maintenu selon la moyenne des heures effectuées pendant les 2 périodes de paie précédant la fermeture du Musée, soit du 16 février au 14 mars 2020. De plus, nous rémunérerons les heures qui avaient été planifiées jusqu'au 30 mars 2020 avant la fermeture du Musée.

**Employés ayant un horaire régulier (statut régulier ou occasionnel) :** La rémunération sera maintenue selon l'horaire habituel. Nous demandons à ceux qui le peuvent de poursuivre leurs activités en télétravail, en accord avec leur gestionnaire.

N'hésitez pas à contacter le service des ressources humaines pour toutes questions concernant les modalités de rémunération. Vous pouvez rejoindre Monique Bernier ([monique.bernier@macm.org](mailto:monique.bernier@macm.org)), Camille Roy ([camille.roy@macm.org](mailto:camille.roy@macm.org)), ou Ginette Lemaire ([ginette.lemaire@macm.org](mailto:ginette.lemaire@macm.org)), ainsi que votre gestionnaire qui pourra relayer vos questions à qui de droit.

*Veillez noter que ces modalités de rémunération sont sujettes à changements pour les périodes de paie subséquentes en fonction des orientations et directives gouvernementales.*

#### Le SPGQ vous informe

La situation évolue rapidement. Le SPGQ vous invite à consulter la page [Coronavirus \(COVID-19\)](#) pour demeurer informé des plus récents développements. N'hésitez pas à communiquer avec votre délégué ou avec le SPGQ pour toute question que vous pourriez avoir à ce sujet. Notez cependant que compte tenu du volume de demandes, le temps de réponse du SPGQ pourrait être plus long qu'à l'habitude. Merci de votre compréhension!